

## SÉANCE DU 10 FÉVRIER 2016

Présents : POURROY Ivan, PELLOUX-PRAYER Marion, POUILLY Jean-Marie, WOLTRAGER Maurice, GRAVELOT Franck, RIQUET Guy, UZEL Nicolas, CRON Lionel, MORIN Claire, FORIEL Laurent, MILLON Cédric

### REQUALIFICATION DE L'ÉCOLE PRIMAIRE – AVENANT N° 3 AU LOT N° 6 - AVENANT N° 4 AUX LOTS N° 4b ET 14 - AVENANT N° 5 AU LOT N° 1 – AVENANT N° 6 AUX LOTS N° 2 – 5- 12 ET 13

Dans le cadre du suivi de chantier, il a été décidé de réaliser plus ou moins certains travaux. Il convient donc de rédiger les avenants suivants :

Lot n°	Désignation du lot	Entreprise proposée	Montant du marché initial HT	Montant de l' (des) Avenant(s) HT	Montant du marché arrêté HT
1	Démolition - Désamiantage	CHEVAL FRERES - ASBESTOS	29 537.00 €	- 1 202.50 €	28 334.50 €
2	Gros Œuvre	COBAT	174 409.80 €	- 10 166.00 €	164 243.80 €
4b	Portails - Clôtures	CLOSSUR	10 980.92 €	- 172.80 €	10 808.12 €
5	Couvertures Bardages	Charpentiers du Grésivaudan	19 109.23 €	0.00 €	19 109.23 €
6	Menuiseries bois	VALLON-FAURE	43 196.61 €	- 5 102.68 €	38 093.93 €
13	Equipements électriques	Entreprise ROLAND GARD	27 587.54 €	295.50 €	27 883.04 €
14	Terrassement – Voirie – Réseaux divers	SOLS VALLEE DU RHONE (co-traitant : CHEVAL FRERES)	40 470.93 €	- 4 717.00 €	35 753.93 €

### REQUALIFICATION DE L'ÉCOLE PRIMAIRE – CONTRAT D'ENTRETIEN DU MONTE-ÉLÉVATEUR

Dans le cadre des travaux d'extension et de requalification de l'école primaire, un élévateur pour personnes à mobilité réduite (en remplacement d'un ascenseur suivant l'arrêté préfectoral N°2014104-0009 du 14/04/14) a été mis en place. Un contrat d'entretien de type « Normal » est souscrit avec l'entreprise COPAS Ascenseurs, au prix de 390 € HT annuel.